

**OUVERTURE EN CONTINU
TOUTE L'ANNÉE**

**Du lundi au vendredi
de 6 h à 17 h 30**

VENTE MATÉRIAUX ⁽¹⁾

Prix en € HT la tonne



Toutes les plateformes YPREMA respectent la réglementation des installations classées. Conformément à l'ordonnance du 30/07/2020, elles permettent la transformation de déchets en produits.



Une éco-contribution de 0,17€ HT/t sera facturée en supplément à partir du 1^{er} mai 2023, pour les chantiers du bâtiment. (Détail en dernière page)



MATÉRIAUX RECYCLÉS

(Non soumis à la TGAP) éco-contribution non incluse

**Classification des matériaux ⁽²⁾
Utilisés pour le Grand Paris**

EXEMPLES D'UTILISATION

	DAMMARTIN-EN-GOÛLE 6150 > 16h30	BONNEUIL-S-MARNE	LAGNY-S-MARNE	EMERAINVILLE	MASSY 1 et 2	TRAPPES	GENNEVILLIERS
Rue Clément Ader Chemin communal (77)							
63-64, route de l'île St Julien (94)							
6, rue Freycinet Port de Lagny (77)							
11, allée de la Briarde (77)							
11, route de la Bonde ZI de la Bonde (91)							
Allée Basile Levrault (78)							
7, route du Môle Central (92)							

MATÉRIAUX TRAITÉS

URBASOL terres traitées à la chaux	B51		Remblai technique et remblai sur tous types de canalisations	-	-	8,30 €	-	8,30 €	-	-
Grave VRD 0/31,5 (3 % liant hydraulique) ⁽³⁾	D21		Couche de forme et de base	-	-	25,10 € ⁽⁴⁾	-	-	-	-

RECYCLÉS MIXTES (béton et couches de chaussée)

Grave recyclée 0/31,5	B51		Remblai ou voirie légère	8,30 €	6,60 €	8,30 €	6,60 €	8,30 €	6,60 €	6,60 €
Grave recyclée 0/70	B41		Couche de forme	-	-	11,40 €	11,40 €	11,40 €	11,40 €	11,40 €
Grave concassée industrielle 0/31,5	B31		Couche de forme et de fondation	15,50 €	18,80 €	15,50 €	15,50 €	15,50 €	15,50 €	15,50 €
Cailloux industriels 30/70 ou Grave 0/63	B31		Piste de chantier et couche de forme	16,70 €	-	17,40 €	17,40 €	17,40 €	17,40 €	17,40 €

TOUT BÉTON (> 95 % de béton)

Grave de béton concassé 0/20	D21		Couche de fondation et de base	-	-	-	20,30 €	20,30 €	-	20,30 €
Grave de béton concassé 0/31,5	D21		Couche de fondation et de base	19,80 €	25,10 €	19,80 €	19,80 €	19,80 €	19,80 €	19,80 €
Cailloux de béton concassé 30/70 ou Grave 0/63	D3		Drainage et couche de forme	20,30 €	24,10 € *	20,30 €	20,30 €	20,30 €	20,30 €	20,30 €
Sable recyclé 0/6	D2		Lit de pose de canalisation	-	27,50 €	27,50 €	Nous consulter		-	27,50 €
Gravillon recyclé 4/20			Lit de pose de canalisation	-	27,50 €	27,50 €	Nous consulter		-	27,50 €

* Ces matériaux seront mis à disposition sur demande



GRAVE SPÉCIFIQUE RATP pour rechargement TUNNEL

Matériau produit uniquement sur demande

Matériau sélectionné, criblé et scalpé. Accompagnement laboratoire, technique et commercial.	D21		Matériau de rechargement Mis en œuvre sur la ligne 14 Sud et la ligne 16 à Saint-Denis	-	-	29,90 €	29,90 €	29,90 €	29,90 €	29,90 €
Grave Béton Concassé Recyclé 0/20 (BCR)										



GRAVES SPÉCIFIQUES SNCF

Conforme au référentiel IN0091 (ST590B)

Matériaux produits uniquement sur demande

Matériaux sélectionnés, criblés et scalpés. Accompagnement laboratoire, technique et commercial	Fiches N°1 / 4 / 6 / 8 / 9 / 13		Sous-couche sous-ballast, couche de forme, remblai contigu aux ouvrages ou bloc technique	-	-	20,90 €	20,90 €	20,90 €	20,90 €	20,90 €
---	---------------------------------	--	---	---	---	---------	---------	---------	---------	---------



MATÉRIAUX NATURELS (TGAP comprise)

Taxe générale sur les activités polluantes : +0,21 €/tonne au 1^{er} janvier 2022

Sablon	Enrobage de réseaux EDF, France Télécom	15,70 €	15,70 €	15,70 €	15,70 €	12,60 €	12,60 €	15,70 €
Sable silico-calcaire 0/4	Lit de pose de canalisation	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €
Gravillon silico-calcaire 5/25 (roulé ou concassé)	Lit de pose drainant	47,40 €	47,40 €	47,40 €	47,40 €	47,40 €	47,40 €	47,40 €



service.commercial@yprema.fr • Tous les bons de commandes doivent être adressés par mail à : bdc@yprema.fr

1 - Sous réserve de stock disponible

2 - Référence aux guides SETRA : Guide des terrassements routiers & Guide technique de réalisation des remblais et couches de forme

3 - Plus-value par % de liant hydraulique : 1,50 €

4 - Commande minimum par jour : 150 tonnes

Tous les bons de commandes doivent être adressés par mail à : bdc@yprema.fr

OUVERTURE EN CONTINU TOUTE L'ANNÉE

Du lundi au vendredi de 6 h à 17 h 30

⌚ Temps de chargement et déchargement inférieur à 15 minutes

> Délivrance d'un bon d'acceptation préalable équivalent à un bon de pesée

DAMMARTIN-EN-GOÛLE
8h30 > 16h30

BONNEUIL-SYMARNE

LAGNY-SYMARNE

EMERAINVILLE

MASSY 1 & 2

TRAPPES

GENNEVILLIERS

Rue Clément Ader
Chemin communal
(77)

63-64, route
de l'île St Julien
(94)

6, rue Freycinet
Port de Lagny
(77)

11, allée
de la Briarde
(77)

11, route de la
Bonde
ZI de la Bonde
(91)

Allée
Basile Levraud
(78)

7, route du
Môle Central
(92)

DÉCONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART ET DE BÂTIMENTS
(exempt de terres) code déchet 170101 (2)

TYPE DE PRÉPARATION

Massy 2

Dallage mince, éléments inférieurs à 20 cm, béton propre, plancher béton (sans produit collé), moellons calcaires, pierres maçonnées, parpaings, carrelage-céramique

Non ferrillé :
prêts à être concassés

6,50 €

8,30 €

4,10 €

4,10 €

5,60 €

5,60 €

6,50 €

Dallage épais, éléments supérieurs à 20 cm, béton propre, plancher béton (sans produit collé), poutres-longrines

Ferrillé :
préparation au BRH

9,50 €

11,90 €

6,50 €

6,50 €

9,50 €

9,50 €

9,50 €

Dallage béton très ferrillé, poutres-longrines fortement ferrillées, éléments granits, ballast, treillis soudé

Fortement ferrillé :
préparation à la pince ou au broyeur

15,50 €

15,50 €

10,70 €

10,70 €

10,70 €

10,70 €

15,50 €

Poteaux béton EDF (à l'unité)

—

—

16,70 €

16,70 €

16,70 €

16,70 €

16,70 €

DÉCONSTRUCTION DE VOIRIES (3)

(exempt de terres) code déchet 170302 (2)

Massy 2

Couches de chaussée prêtes à être concassées, assises traitées ou non, compris bordures trottoirs, tuiles, briques, croutes d'enrobés, fraisats

Prêtes à être concassées

8,30 €

11,70 €

7,10 €

7,10 €

7,80 €

7,80 €

7,80 €

Couches de chaussée nécessitant un criblage, assises traitées ou non, sans terres

Nécessitant un criblage

14,30 €

14,30 €

13,10 €

13,10 €

14,30 €

14,30 €

14,30 €

1 Les matériaux réceptionnés doivent être exempts de plâtre, plastique, bois, amiante et amiante liée, matériaux isolants (polystyrène, laine de roche...), complexe d'étanchéité et de tout produit non inerte. Pour des raisons de sécurité, YPREMA refuse les bétons précontraints.

2 Conforme à la nomenclature européenne sur les déchets.

3 Une DAP (Déclaration d'acceptation préalable) vous sera demandée pour tout apport contenant plus de 50% d'enrobés. Les fraisats sont refusés.

TERRES INERTES (4) code déchet 170504 (2)

Massy 1

Terres inertes acceptables en ISDI, blocs inférieurs à 10 cm

Terres en regroupement
avant évacuation

28,70 €

28,70 €

27,00 €

27,00 €

23,90 €

27,00 €

28,70 €

Terres inertes acceptables en ISDI, blocs supérieurs à 10 cm

Terres en regroupement, nécessitant
un pré-criblage avant évacuation

31,10 €

30,10 €

30,10 €

30,10 €

29,90 €

30,10 €

31,10 €

TERRES CLASSE 3+ (4) code déchet 170504 (2)

Massy 1

Terres classe 3+ : sulfatées,...

Terres dépassant les seuils inertes
de l'arrêté du 12/12/2014

25,90 €

29,90 €

29,90 €

29,90 €

29,90 €

29,90 €

25,90 €

4 YPREMA se réserve un droit de révision sur les prix de terres (ci-dessus), en fonction de l'indexation des ISDI (Installations de stockage des déchets inertes)

Pour tout apport de terres, YPREMA devra obligatoirement avoir reçu auparavant une DAP (Déclaration d'acceptation préalable), et ce quel que soit le volume apporté.

LES TERRES INERTES ne doivent pas être sulfatées, ni contenir de plâtre.

Les terres mouillées, argileuses et contenant des blocs, seront facturées à 30,90 € HT la tonne.

Les terres non pelletables sont refusées.

YPREMA effectue
régulièrement
des contrôles, afin de vérifier
la catégorie des terres
réceptionnées.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site : www.yprema.fr



- Toutes les plateformes YPREMA respectent la réglementation des installations classées.
- Elles sont conformes à l'arrêté ministériel du 19/06/2015, relatif au système de gestion de la qualité.



BIG BAG

Prix en € HT à l'unité

EXEMPLES D'UTILISATION

1,4 tonne



BIG BAG
produits uniquement
sur demande
(72 h à l'avance)

Grave recyclée 0/31,5	Remblai ou voirie légère	37,90 €
Grave concassée industrielle 0/31,5	Remblai et sous-couche de voirie	43,90 €
Grave de béton concassé 0/31,5	Structure de route et de chaussée	52,50 €


POUR RAPPEL : Le big bag est à usage unique

SERVICE LIVRAISON en Île-de-France

Prix en € HT

Une écologistique
à votre service

LE SERVICE LIVRAISON
est joignable en continu de 7 h à 18 h 30
01 49 62 01 23

	Dimensions	Charge utile	1/3 de journée ou 1 tour isolé entre 10 et 20 km de la centrale	1/4 de journée ou 1 tour isolé à moins de 10 km de la centrale
LIVRAISON BENNE				
Camion 8x4 (Bi-benne sur demande)	L : 9.50 m l : 2.55 m H : 3.50 m	16 t	250,00 €	190,00 €
Semi	L : 13.00 m l : 2.55 m H : 3.50 m	30 t	260,00 €	195,00 €
LIVRAISON À LA TONNE				
 <p>Nos tarifs sont établis suivant un distancier. Celui-ci comprend un prix à la tonne livrée selon la commune de destination.</p>				
LIVRAISON BIG BAG				
Camion 8x4 plateau-grue	L : 9.50 m l : 2.55 m H : 4.00 m	9 Big bag 14 t	350,00 €	285,00 €
Semi plateau-grue	L : 13.00 m l : 2.55 m H : 4.00 m	14 Big bag 25 t	395,00 €	370,00 €

Réception et livraison possible
**PAR VOIE FERRÉE
ET FLUVIALE**
NOUS CONSULTER

SERVICE LABORATOIRE



RÉALISATION DE TESTS SUR MATÉRIAUX AVEC INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Service EXPRESS
sur demande

- Pack 1** « DÉTECTION ENROBÉS AMIANTÉS »
- Pack 2** « ENVIRONNEMENTAL » (lixiviation...)
- Pack 3** « GÉOTECHNIQUE » (granulométrie, teneur en eau, argilosité)
- Pack 4** « SULFATES »

Nous
consulter



Informations importantes

- Afin d'éviter la fermeture temporaire de ses sites, YPREMA se réserve le droit d'appliquer des quotas de réception par Client / Chantier / Jour
- Ces prix s'entendent la tonne HT, en euro, dans la limite des stocks et zones de stockage disponibles
- Tout enlèvement et apport doit être accompagné d'un bon de commande
- Forfait minimum de facturation de 5 € HT pour tout apport et de 1 tonne pour tout enlèvement
- Duplicata informatique des bons de pesée délivré gratuitement sur demande
- Toute recherche de bons fera l'objet d'une facturation supplémentaire de 7,50 € HT par bon
- Récapitulatif consommations (mensuelles, annuelles, ...) : 90,00 € l'unité (fichier Excel, pdf...)
- Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site : www.yprema.fr
- Prochaine révision prévue au 1^{er} octobre 2023



- Toutes les plateformes YPREMA respectent la réglementation des installations classées.
- Elles sont conformes à l'arrêté ministériel du 19/06/2015, relatif au système de gestion de la qualité.

CE QUI VA CHANGER CETTE ANNÉE

Conformément à la nouvelle réglementation, l'année 2023 annonce la mise en place progressive de la filière REP (Responsabilité Élargie du Producteur) pour les produits et matériaux du secteur du bâtiment à compter du 1^{er} mai 2023.

YPREMA se doit de collecter cette éco-contribution pour la reverser ensuite entièrement à un éco-organisme pour qu'il assure le dispositif de collecte, de tri, de recyclage ou de valorisation en conformité avec la loi.

En qualité de producteur de matériaux routiers, nous avons choisi d'adhérer à l'éco-organisme VALOBAT, agréé par les pouvoirs publics.

Concrètement, ce qui va être impacté ou non :

1. Les ventes de matériaux

Les produits concernés par la REP sont l'ensemble des matériaux et produits, fabriqués en vue d'être incorporés, assemblés, utilisés ou installés de façon permanente dans un bâtiment, ainsi que pour les aménagements liés à l'usage du bâtiment sur son terrain d'assiette (parcelle), à l'exception de ceux qui sont utilisés uniquement pour la durée du chantier.

Le montant de cette éco-contribution, fixé de manière annuelle, sera en 2023 de **0.17 € HT/tonne**. Ainsi, nous vous demandons à compter du 1^{er} mars 2023 de nous indiquer explicitement sur vos bons de commande s'il s'agit ou non d'un chantier pour une utilisation bâtiment (parcelle).

Cela nous conduit à changer nos Conditions générales de ventes : « Sera facturée, sans marge ni remise, l'éco-contribution relative à la collecte, au tri et au recyclage des déchets, conformément à la réglementation en vigueur (Art. R543-290-3 du Code de l'environnement). Cette éco-contribution est facturée au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture, y compris en cas de variation de cette taxe entre la date de la commande et l'émission de la facture. »

2. Les réceptions de matériaux

Aujourd'hui YPREMA, en tant que producteur de matériaux, réceptionne sur l'ensemble de ses sites des matières premières secondaires (matériaux bruts inertes) destinés à être recyclés. De ce fait, les conditions de réceptions en termes de tarification et de qualité ne rentrent pas à ce jour dans le cadre de la REP. Les conditions des réceptions sont donc celles expliquées dans notre tarif.

Notre équipe commerciale reste mobilisée et répondra à toutes demandes de renseignements complémentaires.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site : www.yprema.fr